

Archéologie FRANCE

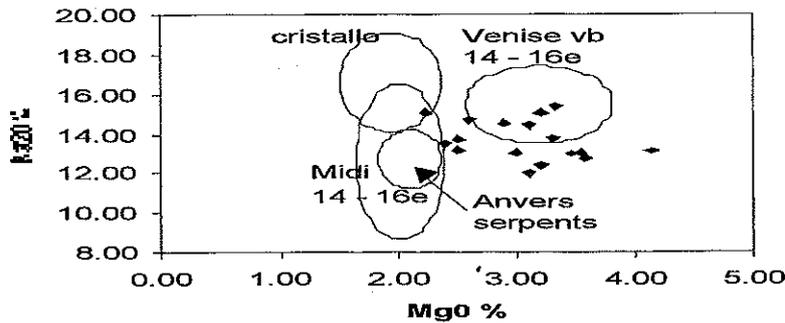


Figure 2 : Représentation des compositions chimiques des verres à serpents, comparées aux compositions des verres sodiques des grands centres de production du 14^e - 17^e siècle.

plupart plus sodiques que nos verres à serpents trouvés dans les fouilles en France.

Il en ressort que les verres 'façon de Venise' à serpents trouvés en France sont différents des productions possibles (Venise, Pays-Bas, Midi de la France) par la forme des tiges décorées et par leur composition chimique. Ceci peut nous conduire à penser que ces verres ont une origine en France ou au moins ailleurs que dans les grands centres de production de verrerie sodique du début du 17^e siècle.

REFERENCES

Objets Archéologiques

- 1.- Verrerie de l'Est de la France, XIII^e - XVIII^e siècles, *Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est*, 9^e Supplément, 1990.
- 2.- BARRERA J., L'influence italienne sur la verrerie de la moitié Nord de la France, *Archeologia e Storia della Produzione del Vetro Preindustriale*, CNR, 1991.
- 3.- CABARTH, Matériel archéologique trouvé dans la fosse P24, rue St Dominique, à Chalons-sur-Marne, *Mémoires de la Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts du Département de la Marne*, .

Compositions Chimiques

- 4.- BARRERA J. et VELDE B, A study of french medieval glass composition, *Archéologie Médiévale*, 19, 1989, 81 - 130.
- 5.- RAEDT DE I., JANSSENS K. et VEEKMAN J., Compositional

distinctions between 16th century "façon de Venise" and venetian vessels excavated in Antwerp, Belgium, *Journ. Analytical Atomic Spectrometry*, 14, 1999, 493 - 498.

6.- FOY D, *Le Verre Médiéval et son artisanat en France méditerranéenne*, Editions CNRS, 1989.

Musées et Collections

- 7.- *Catalog Europäisches und Aussereuropäisches Glas*, Museum für Kunsthandwerk, Frankfurt am Main, 1973, 295pp.
- 8.- Commune di Venezia, *Milla Anni di Arte del Vetro*, 1982, Albrizzi
- 9.- *Glass at the Fitzwilliam Museum*, 1972, Cambridge University Press
- 10.- KLESSE B. et MAYRH., *European Glass from 1500 - 1800, The Ernesto Wolf Collection*, Kreymyr et Scheriau, 1987.
- 11.- Musée de la Renaissance, collections, Ecouen
- 12.- Museum für Kunsthandwerk, *Europäisches und Aussereuropäisches Glas*, 1973, Frankfurt am Main
- 13.- PHOLEN F, La Verrerie et ses artistes au Pays de Liège,
- 14.- *Revue Archéologique de l'Est et du Centre, Verrerie de l'Est de la France*, 1990, 9^e Supplément.
- 15.- RITSEMA VAN ECK et SIJLSTRA-ZWEENS H, *Glass in the Rijksmuseum*, Waanders Uitgevers, Zwolle, 1993.
- 16.- TAIT H., *The Golden Age of Venetian Glass*, British Museum Pub. 1979, 135pp.

Laboratoire de Géologie, CNRS UMR 5838,
Ecole Normale Supérieure, 24 rue
Lhomond, Paris 75231

e-mail : papa@geologie.ens. fr

Véronique BRUMM

LA SÉDENTARISATION DE L'INDUSTRIE VERRIÈRE DANS LES VOSGES DU NORD AU XVIII^e SIÈCLE

À la fin du XVII^e siècle, affirme Edouard Teutsch, les Vosges du Nord étaient sauvages et dépourvues de population ; le grand souci du seigneur de l'époque devait être d'y introduire la vie et la civilisation. Les immenses forêts dont les montagnes étaient couvertes étaient inaccessibles et par suite inexploitable à distance, leur produit sans valeur devait être conservé sur place. La situation était extrêmement favorable à la fabrication du verre ; l'industriel y trouvait sur place le sable blanc, du bois mort et déperissant pour l'incinération, du combustible abondant, et notamment tous les matériaux nécessaires au travail. D'ailleurs, dès la fin du XV^e siècle, des verriers originaires de la Vôge et de l'Argonne et d'autres venus du Spessart, région boisée située à l'est de Francfort où les verreries s'étaient développées au début du XIV^e siècle, viennent s'installer dans la région.

Thierry Alix précise que les verreries fondées dans le pays de Bitche sont portatives, comme celles de la Vôge de naguère. Gilbert Romme, dans son mémoire sur *Les verreries et fayenceries de l'Alsace, de la Lorraine et des Trois-Évêchés*, rapporte aussi que dans le passé (...), on bâtissait un four au milieu d'une forêt ; dix ou vingt familles se barquaient et travaillaient tant que les bois d'une demie lieue à la ronde duraient et passaient ensuite dans un lieu plus reculé pour faire de même. Les verriers restaient généralement vingt-cinq ou trente ans au même emplacement puis, en quête de combustible, reprenaient leur transhumance. Ce caractère semi-nomade des verriers explique la vétusté des halles et des maisons d'habitation. Puisque les déménagements étaient inévitables, il ne fallait pas laisser trop de choses derrière soi à chaque départ, ni

dépenser trop pour le nouvel aménagement.

LA FONDATION DES VERRERIES DES VOSGES DU NORD AU XVIII^e SIÈCLE

UN BESOIN ECONOMIQUE

La naissance et la sédentarisation, au XVIII^e siècle, de cinq verreries dans un espace relativement petit n'est pas le fruit du hasard. Bien sûr, l'environnement géographique et la tradition verrière, vieille de deux siècles, y sont pour beaucoup. Mais le XVII^e siècle a été une période particulièrement difficile pour l'Alsace et la Lorraine, fréquemment transformées en champs de bataille, en particulier pendant la guerre de Trente ans et les guerres de succession. Passage de troupes et affrontements sanglants ont mis à mal l'économie dont la relance devient la priorité des autorités locales. C'est ainsi que les seigneurs tentent d'attirer des artisans sur leur territoire. Des ordonnances encouragent les défrichements et des baux sont accordés, mais à des conditions variables suivant les établissements.

LES CONCESSIONS DE BOIS

En 1704, le duc de Lorraine, après avoir autorisé la construction d'un four à Meisenthal en 1702, accorde le bois nécessaire au roulement de leur établissement à Jean-Nicolas, Jean-Martin et Etienne Walter ainsi qu'à Martin Stenger et Sébastien Bourgogne - Bourgogne, qui se transformera progressivement en Burgun. Le contrat est renouvelé en 1727 et en 1762. Cependant, malgré les requêtes qu'ils présentent, les preneurs ne réussissent pas à obtenir des baux emphytéotiques. Ils constitueraient pourtant, à leurs yeux, un encouragement aux investissements à long terme.

A Goetzenbruck par contre, Jean-Georges Poncet, assesseur en la prévôté et garde-marteau de la gruerie de Bitché, réussit à obtenir, en 1721, un acensement perpétuel qu'il subroge ensuite aux verriers de Meisenthal désireux d'agrandir leur établissement afin de donner du travail à leurs

enfants. Dans la proche Alsace, ce type de contrat est également accordé, par le comte de La Petite Pierre, à Jean Krebs, déjà censitaire de la ferme de Wingen, lors de la fondation de la verrerie du même nom en 1707, et à Jean-Adam Stenger par le comte de Hanau-Lichtenberg pour encourager la construction d'un four dans la forêt du Hochberg en 1715. Au cours du siècle, des affectations de bois supplémentaires sont concédées pour permettre le bon fonctionnement de ces verreries. Celle de Wingen fait exception et se voit contrainte de fermer ses portes aux environs de 1755, faute de combustible. Malgré la volonté affichée des preneurs de devenir pleinement indépendants, ce n'est qu'au moment de la Révolution, grâce à la vente des Biens Nationaux, qu'ils réussissent à atteindre leur objectif.

Les Verreries Royales de Saint-Louis sont fondées en 1767, un an après la mort de Stanislas Leszczyński et le rattachement réel de la Lorraine à la France comme cela avait été prévu par le traité de Vienne. A ce moment-là, le gouvernement royal prend conscience des difficultés économiques qui rongent la province. Des mesures importantes sont prises pour encourager l'agriculture et l'industrie et ainsi tenter de remédier à la crise. C'est dans ce contexte que le roi de France accorde, lui aussi, un acensement perpétuel pour la cense de Müntzthal à René-François Jolly, avocat à la Cour souveraine de Lorraine et Barrois, à charge pour lui d'y construire une verrerie.

Le bois de chauffage pour la verrerie n'était pas le seul avantage accordé aux entrepreneurs. Généralement, le seigneur leur accorde aussi le bois nécessaire à la construction de la halle et de leurs maisons, à condition que ces bâtiments soient toujours maintenus en bon état. Les verriers et autres ouvriers peuvent aussi profiter, au moins au début, des terres essartées en les transformant en champs ou en prés. La grasse et vaine pâture ainsi que la glandée sur les terrains affectés à la verrerie leur sont accordées pour leurs animaux. En outre, ils sont autorisés à *vendre vin, bière, cidre, eau de vie et autres liqueurs sans être tenus de payer la*

gabelle. Le seigneur accorde parfois un droit de préemption aux verriers pour l'achat de cendres dans les villages voisins.

L'ORGANISATION DES NOUVELLES VERRERIES

Les verreries fondées par des maîtres-verriers

Les verreries de Meisenthal, de Goetzenbruck et du Hochberg ont toutes les trois été fondées par des maîtres-verriers. Bien qu'elle ait été construite par un non verrier, celle de Wingen en est relativement proche par la taille et le mode de fonctionnement. Afin d'assurer de façon conjointe le financement de la construction d'un nouveau four et d'avoir plus de poids face au seigneur qui accorde les concessions de bois, les maîtres-verriers sont généralement obligés de s'associer. Cependant, une fois cette opération réalisée, ils travaillent chacun de leur côté. Ils produisent leur potasse et s'occupent de façon individuelle de leur approvisionnement en matières premières. Ainsi, à l'intérieur d'un four, tous les creusets ne contiennent pas la même composition. Elle varie en fonction du propriétaire ou du locataire travaillant à l'ouvrage. Chacun souffle les objets qu'il désire en fonction de sa fantaisie du moment, mais surtout suivant la demande du marché. Si le maître-verrier n'éprouve pas l'envie de travailler, son creuset reste vide et sa place de travail inoccupée sans qu'il soit pour autant contraint de rendre des comptes aux autres verriers. S'il ne fabrique rien, il ne peut pas vendre non plus et c'est donc lui qui risque d'être confronté à des difficultés financières.

Toutefois, malgré cette indépendance affichée, il est soumis à quelques règles destinées à protéger les secrets de son art. Très fiers de leur savoir-faire, les verriers refusent en effet l'idée que n'importe qui puisse exercer leur métier. En 1406, les verriers du Spessart avaient signé un accord destiné à sauvegarder leurs intérêts. Cette convention prévoyait qu'aucun signataire n'apprendrait à façonner le verre à quelqu'un dont le père n'en connaissait pas la pratique. S'il

arrivait cependant que certains aient envie de le faire, ils y étaient autorisés à condition que le candidat promette solennellement de respecter toujours et fermement les règles établies. Il en était de même pour les verriers venant d'autres régions. Il était prévu que celui qui contreviendrait à ces articles serait déshonoré et tenu de payer une amende de vingt florins, dont cinq étaient destinés au seigneur, cinq au garde-forestier régissant les forêts du Spessart et le reste aux autres verriers. Aucun texte de ce type n'a été retrouvé dans l'Alsace ou la Lorraine du XVIII^e siècle. N'oublions cependant pas que la plupart des verriers des Vosges du Nord sont des descendants des verriers venus du Spessart. Ils semblent respecter la tradition, au moins dans ses grandes lignes. En effet, tout nouveau verrier doit être accepté par l'ensemble des associés, sans quoi l'ouvrier reste libre et personne ne peut y travailler.

La structure des verreries et leur mode de gestion va évoluer au cours du XVIII^e siècle. En raison des héritages, des mariages et des ventes, certaines verreries vont être morcelées en un grand nombre de parts. A titre d'exemple, citons le cas de la verrerie de Meisenthal. Pour sa fondation, cinq verriers s'étaient associés. En 1770, le nombre des censitaires a doublé et en 1800 on en compte 18. Pourtant quelques familles sortent du lot et leurs membres jouent un rôle important à la tête des établissements. A la direction de la verrerie de Meisenthal, on trouve principalement des Burgun, des Schwerrer et des Walter, tandis qu'à Goetzenbruck il y a surtout des Walter mais aussi des Berger. Au Hochberg, au lendemain de la Révolution, Frédéric Wittmeyer dirige seul l'établissement. Les relations entre les verriers vont donc peu à peu se transformer, une hiérarchie va s'établir. Les différences entre ouvriers et direction vont progressivement s'affirmer : les activités de gestion et de fabrication vont de moins en moins souvent être exercées par les mêmes personnes. A noter également que la gestion des stocks de matières premières et l'organisation de l'écoulement des

marchandises vont progressivement se faire de façon conjointe.

Quand des financiers créent une manufacture : Les verreries royales de Saint Louis

Parallèlement à ces fondations, d'établissements par des maîtres-verriers, on assiste à la naissance de manufactures. En effet, on voit de plus en plus de capitalistes, c'est-à-dire, dans l'acception du XVIII^e siècle, *des gens d'argent prêts à l'employer pour en avoir encore davantage* investir dans l'industrie. Si le secteur du verre n'intéresse pas les financiers de grande envergure, les gentilshommes et bourgeois de fortune moyenne optent volontiers pour la verrerie, secteur dans lequel les bénéficiaires peuvent leur sembler attrayants. Tel est le cas pour les Verreries Royales de Saint-Louis.

La structure de la manufacture est bien différente de celle des verreries de maîtres-verriers. Le nombre de fours y est plus élevé, le personnel plus nombreux et varié, les débouchés plus vastes. Tous ces éléments impliquent une hiérarchie bien organisée. L'établissement compte en effet trois cent cinquante neuf employés permanents au 1^{er} février 1788, mais également une quarantaine de *saisonniers* employés ponctuellement en fonction des besoins. Parmi les personnes employées de façon permanente, on distingue deux catégories : ceux dont le travail est lié au verre, de près ou de loin, et ceux qui ne sont pas concernés par ce travail mais dont la présence facilite la vie des employés de la manufacture, tels le meunier, l'aubergiste, l'épicier, le tailleur d'habits, le jardinier ou encore la fille de la basse-cour.

Le 29 avril 1785, la verrerie de Saint-Louis obtient aussi un arrêt qui défend, sous peine d'amende ou même de punition corporelle :

- à tous les ouvriers, serviteurs, domestiques et autres employés :
- de quitter leur service, sans un congé sollicité au moins deux ans avant leur sortie.
- de s'éloigner de la verrerie de plus d'une lieue sans autorisation

- aux maîtres d'autres verreries :
- de recevoir à leur service du personnel de la manufacture de Saint-Louis sans un congé écrit.

Cette entrave à la circulation de la main-d'œuvre n'est pas exceptionnelle dans les verreries. Ces règlements ne sont pas sans rappeler les mesures sévères prises par la République de Venise, jalouse de son prestige, pour éviter le départ de ses verriers qu'elle avait confinés dans l'île de Murano.

Les verriers bénéficient toutefois d'un privilège intéressant : l'exemption de milice, s'ils résident à la verrerie depuis au moins un an au moment du tirage au sort, car la manufacture nécessite une main d'œuvre importante.

PRODUCTION ET COMMERCE

Au niveau des productions, à la fin du XVIII^e siècle, les verreries de Meisenthal et de Goetzenbruck, qui comptent chacune une vingtaine d'ouvriers et un four à douze pots, produisent de la gobeletterie et des verres de montre. Au Hochberg, on dénombre neuf places autour du four, une moitié employée à faire du verre vert et l'autre moitié du verre blanc. On y fabrique des bouteilles, du verre à vitre et des verres de montre. Quant aux Verreries Royales de Saint-Louis, elles comptent trois fours de fusion toujours en activité - et un quatrième destiné à remplacer les autres en cas de problème - l'un destiné à la production de verres de table façon de Bohême, l'autre du verre à vitre ordinaire et le troisième du cristal à l'instar de celui d'Angleterre. N'oublions pas, en effet, que Saint-Louis est reconnue par l'Académie Royale des Sciences, le 12 janvier 1782, comme étant la première verrerie française à produire un cristal de qualité comparable à celui d'Angleterre, alors particulièrement recherché.

La commercialisation est assurée par des colporteurs, souvent appelés hottiers, parce qu'ils transportent leurs marchandises dans des hottes ou des paniers en osier. Parallèlement à

ce système de mise sur le marché, surtout utilisé à l'échelle locale ou régionale - même si des marchands vont jusque dans le Palatinat -, des réseaux structurés se mettent en place pour l'écoulement de la production sur de plus grandes distances, aussi bien en France qu'à l'étranger. Gilbert Romme souligne que la verrerie de Saint-Louis fait acheminer ses productions vers *les ports des deux mers d'où l'on transporte sur les autres continents et en particulier la Chine*. Le transport pose de nombreux problèmes. La fragilité du verre est la première difficulté rencontrée. Pour les protéger, il convient d'emballer les pièces dans du regain ou de la paille humidifiée. Viennent ensuite les péages et les barrières douanières qui augmentent considérablement les prix. Par ailleurs l'Alsace et la Lorraine étant considérées comme des provinces à l'instar de l'étranger effectif, les produits qui y sont fabriqués sont fortement taxés à leur entrée en France. Les verres alsaciens, ainsi que ceux soufflés à Saint-Louis, réussissent néanmoins à obtenir des tarifs avantageux, ce qui facilite leur écoulement. Ces entraves au commerce ne seront supprimées qu'au moment de la Révolution, permettant ainsi, après un ralentissement lié aux incertitudes politiques, la relance de l'économie verrière sous le Premier Empire.

NAISSANCE ET DEVELOPPEMENT DES VILLAGES À PROXIMITÉ DES VERRERIES

DEFRICHEMENT ET FONDATION DES VILLAGES

La plupart des villages verriers des Vosges du Nord - sauf Wingen - sont nés d'un mouvement naturel qui a suivi la construction des fours, les familles des verriers, clients potentiels, attirant à eux des artisans et commerçants. A l'origine de la création des villages, ils en sont également les aménageurs puisqu'ils construisent en général leurs maisons autour de la halle, sur des terrains défrichés en vue de l'alimentation du four.

On peut aussi s'interroger sur la structure agraire de ces villages

verriers. Dans sa thèse, Germaine Rose-Villequey les présente comme des *Häufen Dörfer*, c'est-à-dire des villages *en tas*. En deux siècles, le schéma de base n'a guère évolué. Un simple coup d'œil sur des plans permet de vérifier la chose. Les exemples du Hochberg et de Meisenthal sont les plus caractéristiques. Cette forme d'habitat ramassé s'explique sans doute par la volonté des maîtres-verriers de ne pas habiter trop loin de leur établissement. Mais elle est également liée à des questions agricoles. En effet les verriers, souvent des ouvriers-paysans, doivent adapter leur espace de vie à cette seconde activité. L'aspect compact des villages, permet en effet d'observer plus facilement les règles d'un multi assolement séculaire, mais également d'économiser les terres de culture.

Il arrive également que des annexes soient fondées à quelques centaines de mètres des villages. Ainsi, Adolphe Marcus cite l'exemple de Schieresthal qui apparaît dans les textes à partir de 1736. Après la fondation de la verrerie de Meisenthal, quelques-uns de ses bûcherons et ouvriers se sont établis dans le vallonement de la montagne qui débouche un peu en aval de Meisenthal. Signalons la présence parmi eux de tiseurs, désignés en allemand par le terme *Schürer*, prononcé *Schirer* dans le pays. C'est à la présence de ces ouvriers que le hameau doit son nom. On peut aussi évoquer Sarreimberg - que l'on appelait Mont-Royal ou Koenigsberg avant la Révolution - qui jouxte Goetzenbruck et où des verriers, des tailleurs et des graveurs ont construit leurs maisons.

L'HABITAT

Les actes d'acensement concédés pour l'établissement des verreries accordent généralement du bois pour la construction des maisons des maîtres-verriers et de leurs ouvriers. Bien que l'on n'ait plus affaire à des *verreries volantes* au XVIII^e siècle, les maisons en bois n'ont pas disparu. La pierre est cependant prédominante. Cette différenciation entre bois et pierre témoigne d'une distinction socioprofessionnelle. En effet, du moins au départ, les *baraque* en bois

sont occupées par les ouvriers, en particulier les tiseurs, salariés de la verrerie, les maîtres se réservant les maisons en pierre. En 1752, la verrerie de Wingen compte douze vieilles maisons, trois neuves et seulement deux baraques. Par contre, à la ferme de la Hunerscher où vivent aussi des bûcherons qui travaillent pour la verrerie, on dénombre quatre baraques et seulement deux anciennes maisons et une neuve. Le maître de la verrerie fait parfois construire des baraques collectives ou des maisons destinées à loger ses ouvriers. C'est le cas au Hochberg à la fin du XVIII^e siècle, mais aussi à Saint-Louis où la Société Jolly et Compagnie a été autorisée à construire une verrerie, à charge de bâtir également *les logements des maîtres, ouvriers, fermiers et autres*. D'après le plan général des Verreries Royales de Saint-Louis, en 1770, quatre bâtiments ont déjà été construits pour le logement des verriers et on prévoit d'en bâtir encore deux autres. Ces maisons sont situées de part et d'autre d'une rue dans le prolongement les unes des autres. Le corps de logis des maîtres est situé en face de la halle, à quelques mètres des logements des ouvriers, mais cependant bien séparé d'eux. Au XIX^e siècle, des logements pour les ouvriers seront construits le long des jardins des maîtres. Toutefois ils seront privés de fenêtres à l'arrière et seront cachés par des arbres. Au Hochberg, Frédéric Wittmeyer s'est également fait construire une maison à proximité de la halle, tout comme les maîtres-verriers de Meisenthal et de Goetzenbruck. Elle n'a cependant rien de comparable avec la vaste et belle demeure des maîtres de la verrerie de Saint-Louis. Seule la grande bâtisse construite sous le Second Empire par la famille Teutsch, alors propriétaire de la verrerie du Hochberg, peut avoir la prétention de rivaliser avec celle de Saint-Louis. Cette maison, les habitants de Wingen l'appellent d'ailleurs *le château*.

Dans la plupart des villages-verriers, les maisons sont adaptées aux activités des ouvriers-paysans. Des granges sont construites à proximité des maisons pour stocker les maigres produits de la terre que l'on a pu récolter et mettre à l'abri le bétail ou

les volailles. On est loin de la vaste ferme du Kochersberg.

LES VERRIERS, DES OUVRIERS-PAYSANS

Afin de subvenir à leurs besoins alimentaires, les verriers exercent souvent des activités agricoles et pastorales. Les inventaires après décès mentionnent en effet fréquemment la possession de matériel agricole et/ou de terres, que ce soit sous forme de prés ou de champs. Il faut toutefois noter que les verriers de Saint-Louis ne sont pas autorisés à travailler la terre afin de protéger leurs mains indispensables à l'exercice de leur art. Pour ce qui est de l'élevage, les verriers possèdent un nombre variable d'animaux allant du bœuf aux poules en passant par les cochons. Les actes d'acensement délivrés par les seigneurs prévoient d'ailleurs les lieux et les conditions de pâture et de glandée.

Les mémoires faisant état des requêtes relatives à la levée des barrières douanières pour les pièces de verre fabriquées en Lorraine présentent souvent les verriers comme étant très pauvres, voire indigents. Il semble cependant qu'il s'agisse surtout d'éléments d'argumentation. Bien au contraire, les salaires paraissent être au dessus la moyenne. Notons toutefois que tous les employés d'une verrerie ne sont pas logés à la même enseigne. Tous ne sont pas maîtres-verriers et certains peuvent être en partie propriétaires de l'établissement dans lequel ils travaillent. Si l'on se réfère aux listes d'imposition et aux inventaires après décès, les verriers comme les autres membres de la société ont des niveaux de vie variables. Ainsi se crée une hiérarchie au sein de la profession. On a souvent présenté les verriers comme des gentils hommes jouissant de nombreux privilèges liés à ce statut. Si le roi de France et le duc de Lorraine ont accordé ce type d'avantages aux maîtres-verriers à la fin du XV^e siècle, ce statut a souvent été remis en cause et il semble bien que les verriers des Vosges du Nord, au XVIII^e siècle, ne pouvaient se prévaloir d'être nobles.

LES VERRIERS ET LA COMMUNAUTE VILLAGEOISE

La vie dans les villages verriers n'est pas bien différente de celle des autres communautés rurales. Toutefois, les hommes jouant le rôle d'intermédiaires entre les villageois et le seigneur sont généralement les verriers. Cela n'est pas sans conséquences puisque les premiers maires élus après la Révolution seront souvent des maîtres-verriers. Par ailleurs ils ne sont pas indifférents à la vie paroissiale et encouragent fréquemment la fondation d'églises. Dans un autre domaine, ils favorisent aussi la construction ou le développement de moulins mais aussi d'auberges, lieux de sociabilité, où ils peuvent rencontrer les autres membres de la communauté qu'ils ont généralement l'habitude de côtoyer depuis l'école.

Les verriers semblent donc bien intégrés à la communauté villageoise à laquelle ils appartiennent. La seule source de conflit semble être la forêt. Si les verriers en ont besoin pour l'alimentation de leurs fours, les autres villageois veulent pouvoir continuer à jouir de leurs droits d'affouage, de glandée et de pâture et sont donc bien décidés à lutter contre les verreries xylophages. Pour éviter l'aggravation des contentieux, l'administration des Eaux et Forêts et les seigneurs tentent d'organiser les coupes et la régénération des cantons de bois. Seule l'utilisation de houille pourrait résoudre le problème. Ce combustible minéral ne sera cependant introduit dans les verreries des Vosges du Nord qu'au XIX^e siècle.

CONCLUSION

Au XIX^e siècle, la verrerie de Goetzenbruck se spécialise dans la fabrication du verre de montre, une activité pour laquelle elle emploie plus de trois cents ouvriers en 1824 et acquiert une renommée internationale. En 1850, elle commence à produire des verres de lunettes et par la suite des boules pour les arbres de Noël. En 1937, elle est contrainte de fermer ses portes. Mais dès la fin de la Seconde Guerre

mondiale, la Manufacture Lorraine d'Optique Mont-Royal s'implante dans le village Elle est toujours en activité à l'heure actuelle, tout comme Sola Optical qui s'est établie en 1981 et a été connue sous différentes appellations.

La verrerie de Meisenthal, n'ayant pas su faire le bon choix entre la mécanisation et les produits haut de gamme, est obligée de fermer ses portes en 1969. N'oublions pas pour autant la période faste entre 1870 et 1894, pendant laquelle la manufacture de Meisenthal, et en particulier ses émailleurs, travaillaient dans le cadre de la verrerie Burgun-Schverer, en partie pour Emile Gallé, chef de file de l'Ecole de Nancy.

La cristallerie de Saint-Louis poursuit toujours ses activités. Au cours de ses deux cent trente-trois ans de fonctionnement, elle a cherché à s'adapter aux goûts de la clientèle. En 1837, elle est à l'avant-garde en lançant des articles de couleur. Elle fabrique ensuite des cristaux de fantaisie, imitant les verres de Bohême, des opalines et des pièces filigranées ainsi que des boules presse-papiers et des sulfures. Parallèlement à ces pièces à vocation plutôt décoratives, elle fabrique des services de verres. Le Second Empire représente pour elle une période de prospérité exceptionnelle. L'annexion de la Moselle en 1871 oblige la cristallerie à conquérir de nouveaux marchés : pays européens proches, Russie, Amérique du Sud, Proche Orient... Profitant de l'engouement pour l'Art Nouveau, elle développe une production signée d'Argental, nom francisé de Müntzthal. La cristallerie est ensuite influencée par le style Art Déco. Après une interruption liée à la Seconde Guerre Mondiale, la cristallerie reprend ses activités en alliant la production des services traditionnels à des créations plus contemporaines. Ses verres se retrouvent aussi bien sur les tables des Chefs d'Etat que celles des têtes couronnées.

La verrerie de Wingen, après avoir été obligée de fermer ses portes au milieu du XVIII^e siècle, voit deux tentatives de reconstruction, l'une en 1821, l'autre dans les années 1860, sous

l'impulsion d'Edouard Teutsch. Il est lui-même à la tête de la verrerie du Hochberg, spécialisée dans la fabrication des verres à vitre mais également des tuiles plates et creuses. A partir de 1860, cette usine est cependant contrainte au chômage technique en raison du manque de bois. De façon symbolique, un petit four fonctionne pendant quelques semaines tous les deux ans. Malgré cette volonté farouche de poursuivre ses activités, l'établissement est contraint d'éteindre définitivement son dernier four à la fin du mois de mai 1868. Les verriers au chômage partent, soit vers la Lorraine voisine, soit beaucoup plus loin : en Westphalie, en Italie, en Espagne et même au Mexique. Un demi siècle plus tard, René Lalique, jusque là joaillier réputé et déjà connu pour ses créations dans le domaine verrier, fonde un établissement à Wingen-sur-Moder, pour réaliser les objets en verre qu'il conçoit.

Un véritable pays du verre et du cristal s'est développé au XVIII^e siècle. Souhaitons qu'il puisse trouver dans la tradition et l'innovation les ressources humaines et techniques nécessaires pour continuer de rayonner au cours du prochain millénaire.

BIBLIOGRAPHIE

- BRUMM V., "Un pays du verre et du cristal : les Vosges du Nord au Siècle des Lumières", *Mémoire de Maîtrise*, Strasbourg, U.F.R. des Sciences Historiques, 1997
- FLORY O., "Die Geschichte der Glasindustrie in Lothringen", dans *ann. S.H.A.L.*, 1911.
- MARCUS A., *Les verreries du comté de Bitche. Essai historique (XV^e-XVIII^e siècle)*, Nancy, 1887.
- ROSE-VILLEQUEY G., *Verre et verreries de Lorraine au début des temps modernes*, Paris, PUF, 1971.
- STENGER A., "Verreries et verriers d'Alsace du XVI^e au XIX^e siècle", dans *Saison d'Alsace*, n°99, 1988.
- STENGER E., *Glashütten, Glasmacherstämme, Glasmacherleben in Bitcherland seit 1550*, Goetzenbruck, 1971.
- SOURCES
- DIETRICH P.F. de, *Description des gîtes de minerais et bouches à feu de France*,

- II, Haute et Basse Alsace, Paris, 1789.
- III, Lorraine, Paris, 1797.
- ROMME G., *Des verreries et fayenceries (sic) d'Alsace, de Lorraine et Trois-Evêchés, forges et autres Bouches à feu (XVIII^e siècle)*.
- ROMME G., *Notes sur les cristalleries de Saint-Louis, près de Bitche (XVIII^e siècle)*.
- WALTER G., *Extraits du Manuscrit Ursprung der Glashütten von Saint-Louis, Meisenthal und Goetzenbruck*.

Bruce VELDE

UN SITE "WEB" SUR LES VERRES ARCHEOLOGIQUES

Le groupe d'archéologie municipale de Parthenay nous propose de participer à un site WEB dédié au verre archéologique. Le contenu, à développer, serait divisé en plusieurs thèmes :

- 1) En premier lieu, nous voulons proposer un schéma de classification générale et typologique des verres, destiné à faciliter la compréhension des détails et des descriptions, pour les verres des différentes époques. Ce système ne doit pas être définitif, mais sujet aux suggestions des utilisateurs éventuels.
- 2) Nous espérons établir une page d'échanges d'informations concernant les découvertes et les problèmes d'attribution des différents objets archéologiques. Ceci serait un « forum libre » ou « chat group ».
- 3) Il y aura une page dédiée aux informations concernant les découvertes que les uns et les autres souhaitent porter à la connaissance du public le plus large, et les études courtes qui ne seront jamais publiées dans une revue scientifique mais qui peuvent aider d'autres archéologues.
- 4) Des « travaux en cours », manuscrits en voie d'achèvement, que les auteurs souhaitent soumettre aux critiques des collègues avant leur publication. Les commentaires des lecteurs seront expédiés aux auteurs directement. Ces travaux seront dans le domaine public, mais restent la propriété de leurs inventeurs.

5) Les publications terminées que les auteurs souhaitent disséminer par la voie du WEB. Les motivations pour cette démarche seront multiples, mais nous tenons à un forum le plus large possible pour les travaux concernant l'étude des verres anciens. Tous les commentaires concernant ces articles seraient adjoints aux textes affichés.

6) Une page d'informations pratiques, telles que les activités de l'AFAV et celles d'autres associations.

L'idée de base de cette page WEB est la dissémination la plus large de l'information concernant l'étude des verres anciens. Nous voulons une discussion ouverte au maximum mais aussi la plus grande politesse.

Pour toutes informations contacter Cécile Téreygeol à :

TEREYGEOLCe@DISTRICT-
PARTHENAY.FR

Cette publication dépend essentiellement de votre cotisation. Afin de continuer à recevoir votre bulletin de l'AFAV, pensez à renouveler dès maintenant votre inscription.

EXPOSITION
« CHAMPENOISES,
CHAMPAGNE 2000 »
Devant le succès obtenu, l'exposition de l'Atelier-musée du verre de Trélon se poursuit cette année.
Un catalogue, de 180 pages, illustré de nombreuses photographies et dessins est maintenant disponible.
Renseignements
ATELIER-MUSEE DU
VERRE DE TRELON
Rue Clavon, 59132 Trélon
Tél 03 27 60 66 11